POINT BREAK

Hors série : Spécial Elections 2017

Elections professionnelles Pôle Emploi PACA : **un enjeu majeur !**

Depuis la Fusion de 2008, tous les salariés de Pôle Emploi ont vécu un tumulte incessant en s'adaptant en permanence aux restructurations et réorganisations liées aux différents « plans stratégiques ». A cela s'ajoute un contexte de montée du chômage à un niveau jamais atteint…

Dans cette période complexe et notamment avec un démarrage de mandature des Instances Représentatives du Personnel compliqué (annulation des élections de 2013), le SNU PE PACA a toujours démontré sa capacité à défendre les droits de tous les salariés quel que soient leur statut ou leur ancienneté.

On a tous une bonne raison de voter SNU !

A l'heure du bilan, le travail accompli pour stabiliser et renforcer le Comité d'Etablissement nous permet d'être fiers de notre investissement. Nous avons toujours eu la préoccupation d'améliorer l'existant en fonction de vos attentes. Parallèlement, nous combattons, dans les instances (DP, CE, CPLU, CHSCT) et auprès des services concernés (RH principalement), les nombreuses injustices. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter sur les difficultés professionnelles, matérielles et de gestion RH (maladie, mutations, recours, etc.).

Le rôle du SNU est aussi plus étendu car nous veillons à la bonne application des accords et plus précisément celui de l'OATT que nous avons signé et que nous défendons fréquemment car il est trop souvent malmené !

Le SNU signe des accords uniquement lorsqu'ils apportent une avancée pour tous les salariés. Et lorsque le SNU se positionne, c'est avant tout, la résultante de l'expression collective de ses adhérents et de ses sympathisants : **vos voix sont notre signature !**

Nous sommes perpétuellement en lien avec la réalité de terrain. A travers les visites de sites et stages de formations syndicales (CFESS) ouverts à tous les personnels, nos élu(e)s et militant(e)s se mobilisent au quotidien, avec pour objectif d'outiller et répondre aux attentes de tous les agents Pôle Emploi.

Globalement, à la veille de mutations importantes liées aux orientations « *Pôle Emploi 2020* » sur les métiers, mais aussi aux nouvelles lois sur les accords d'entreprises, nous savons que la période qui s'annonce nécessite encore plus d'engagement et de détermination pour un Service Public de qualité, et **le SNU sera présent !**

Vous avez des droits,
le SNU PACA les défend
Elections professionnelles 2017 :
N'hésitez pas votez SNU
Meilleurs vœux 2017

Dans ce numéro :

Référentiel métiers, classification.	2
CHSCT et restructuration	3
Qui sommes nous ?	3
Bilan de mandature : ASC, accords, luttes	4
Les info SNU	4

Info à noter :

Dès le 09 janvier 2017, votez par correspondance même si vous souhaitez voter physiquement le 07 février.

Pour se détendre

- Toc, toc, toc !!
- Qui est ce?
- C'est lapinou
- Lapinou qui?
-Lapinou Year !

www.snufsu-pe-paca.fr / syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr
75 av William Booth - 13012 Marseille -
Tel : 04.91.43.43.22
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

Référentiel des métiers, classification :

Quel avenir ?

Depuis 2013, la Direction Générale tente d'imposer unilatéralement un référentiel des métiers sur lequel toutes les organisations syndicales se sont exprimées en contre. Ce référentiel, à travers la création de socle commun, n'était que le premier épisode de la négociation sur la classification toujours pas abouti aujourd'hui.

Des métiers sous-évalués :
Nous avons la certitude que nos missions de Service Public nécessitent une écoute attentive des demandeurs d'emploi comme des entreprises, avec une réflexion qualitative et construite pour les besoins réels de nos usagers. Le tout doit être complété par une marge d'autonomie nécessaire à la prise de décisions efficientes pour les actions à conduire. Nous sommes convaincus que les procédures de travail décidées et mises en place par la DG, ainsi que le système d'information ne reflètent pas le travail réel. Pire, ces derniers ne permettent pas d'assurer qualitativement nos missions de conseil et d'accompagnement des usagers. A Pôle Emploi, il existe une richesse et une diversité de compétences volontairement sous-exploitées par notre direction. Nos métiers sont différents, complémentaires et doivent être valorisés pour pouvoir garantir la véritable qualité de service que Pôle Emploi doit à ses usagers.

La «*pesée des emplois*», donc les niveaux requis pour tenir ces emplois, a souffert d'une logique basée sur la perte de qualification et le niveau de rémunération dont la classification voulait accentuer les effets (ex : en ralentissant les carrières de toutes et tous).

Quelques exemples de gâchis professionnels dans la dernière période.

La segmentation des tâches : les conseillers placement, avec portefeuilles, voient disparaitre leurs activités sur la relation entreprise. Activité déjà malmenée suite à la création d'un conseiller entreprise dépourvu de portefeuille. Connaissant notre Direction Générale, nous pouvons aussi être inquiets sur le devenir de ces nouveaux emplois…

Les doubles compétences : ils n'en finissent pas de payer les erreurs stratégiques d'un établissement qui a tenté de miser sur le métier unique abandonné depuis.

Les agents GDD : Ils sont visiblement jugés trop nombreux ! On nous annonce une réduction de ces postes avec un transfert vers le placement à marche forcée. Là encore les GDD, confrontés de plein fouet à la dématérialisation mais aussi à un surcroit d'activité lié à cette même dématérialisation, ont du mal à comprendre cette vision technocratique de la gestion des emplois.

Les Pôles Appui Gestion et les métiers des Fonctions support : (objet d'une étude de la DG) Ils s'interrogent eux aussi sur leur évolution. Sans oublier le loupé de l'opération de rattachement à l'emploi que nos collègues des plateformes (transformés en "*agent d'accueil et d'information*"), ont vécu comme un frein pour pouvoir intégrer le réseau comme conseiller.

Les psychologues du travail, avec le soutien du SNU PACA, ont fait grève les 03 et 24 novembre. La réorganisation programmée des A2S à marche forcée, interroge sur l'avenir de nos métiers.

Du référentiel à la classification

En 2015, dans le projet d'accord classification, un des points de vigilance a certes été le maintien de la rémunération des agents en poste, mais concernait aussi la modification de la structuration de cette rémunération. Elle visait, en réalité, une baisse du salaire compensée par l'octroi de primes. Tout le personnel aurait subi un ralentissement de carrière avec davantage d'échelons et de niveaux à gravir.

Les bonnes résolutions pour 2017 de la DG :
Accomplir les bonnes résolutions de 2016, qu'elle était supposée accomplir en 2015 car elle les avait promises en 2014 et même planifiées en 2013…

Le SNU PACA, dans cette période, a mobilisé tous ses moyens à travers plusieurs mouvements de grève (10 avril, 17 juin et 19 juin avec 30 % de grévistes) mais aussi une intersyndicale.
Le SNU Pôle Emploi FSU a fait valoir son droit d'opposition contre la DG et les organisations syndicales signataires prêtes à brader les carrières des salariés de Pôle Emploi. Ce qui aurait soldé la CCN, dans une communication manipulatoire et mensongère.

Au final, après plusieurs mois de tergiversations et de contestations devant les tribunaux (avec un jugement approuvant notre opposition), le Directeur Général annonce l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations dès janvier 2017. Notre opposition confirme aujourd'hui qu'il s'agit là d'une réussite majeure, car cette négociation devra nécessairement débuter avec, comme préalable à toute discussion, l'obligation pour la DG de travailler à la rédaction d'un accord, à minima, meilleur que le précédent.

Et nous y veillerons !

Le SNU vous donne rendez en cette année 2017 pour continuer à défendre nos métiers, le sens de notre travail et la convention collective fortement attaquée…

À suivre !

SNU PACA
PÔLE EMPLOI FSU

Hygiène et Sécurité :

Entre restructuration et protection...

Depuis le début de la fusion, la masse de restructuration a entrainé une redéfinition du réseau et un agencement des nouveaux espaces de travail qui ne sont pas sans poser des problèmes au quotidien.

Les nouveaux sites : si on peut toujours considérer le côté agréable d'intégrer de nouveaux locaux avec leurs aspects beaucoup plus modernes, nous devons sans cesse garder un sens critique à l'égard des difficultés rencontrées par les agents qui sont confrontés à nombre d'inconforts que nous traitons en permanence en alertant la Direction.

La vague de concentration au dépend de la proximité :
En PACA, ce choix a donné le jour à d'énormes sites (+150 agents) qui, dès leurs créations ont été la source d'une multitude d'alertes sur l'agencement des accueils, la circulation des usagers sur plusieurs étages, la cohésion des équipes, la difficulté des ELD à gérer des halls d'agences pleins qui reflètent exactement la montée du chômage et les tensions sociales qu'aucune courbe statistique ne peut masquer.
Sur la majorité des sites, les demandes d'améliorations de l'acoustique, les pannes récurrentes des pompes à chaleur et de climatisation laissent présager un rapide vieillissement des infra structures. Sans compter les nombreux procès en cours qu'occasionnent un partenariat avec des promoteurs qui ont toujours du mal à reconnaitre les malfaçons comme celui de Marseille La Valentine (un immeuble loin d'être terminé dans lequel des collègues travaillent malgré tout !).

Sécurité, une approche incohérente : Dans la dernière période, le réseau a connu une montée d'agression sans pareil. Cela va de l'agression verbale et des comportements provocateurs à des agressions physiques caractérisées entrainant des séquelles lourdes pour les victimes. La politique de l'établissement consiste à supprimer les vigiles dont l'absence se fait cruellement sentir dans les zones d'accueil de tous les sites.

La santé malmenée : Le résultat de toutes ces politiques a un impact sur le stress et la charge mentale. Chaque expertise menée par des cabinets indépendants, loin de contredire notre analyse l'a même chaque fois renforcée et a démontré les résultats désastreux sur la santé, augmentée par l'impossibilité de se projeter professionnellement dans des structures sans cesse en mouvance.

Le SNU Pôle Emploi PACA n'a eu de cesse de revendiquer, entre autres, des sites à taille humaine, délivrant un réel service de proximité qui doit passer par l'embauche d'effectifs. Nous sommes intervenus, à de multiples reprises, pour renforcer la sécurisation des biens et des personnes sous la responsabilité de notre employeur. Nous avons veillé à ce que la protection fonctionnelle soit appliquée sans faille. Il est évident que la taille des sites nécessite une approche différente en matière d'accueil et gestion des flux. Nous nous opposons au nomadisme quotidien qu'engendre une organisation du travail élaborée dans l'urgence.
Nous portons vos alertes, pétitions et doléances auprès de la Direction. Si nous constatons quelques avancées, comme le réaménagement de zones d'accueil, ce qui nous attend pour la nouvelle année renforce plus que jamais notre détermination.

Défendre l'ensemble du personnel et nos conditions de travail pour permettre de délivrer nos missions de Service Public pour les usagers en toute sécurité :

Voilà notre mandat !

SNU Pôle Emploi PACA: Qui sommes nous ?

Créé en 2000, notre syndicat fait partie de la Fédération Unitaire Syndicale. Cette fédération est majoritaire dans beaucoup de Services Publics et en particulier celui de l'éducation.

« 1 adhérent = 1 voix » : Toutes les orientations, propositions et actions que portent le SNU dans les instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT et CPLU) sont le fruit de nos débats, enrichi par des groupes de travail et des formations ouvertes aux non adhérents.

Un syndicat de proximité : Fort de ses sections départementales, toute la région est représentée dans notre Conseil Régional. Notre travail de terrain, réalisé par nos délégués du personnel, élus et mandatés, nous permet d'être en prise directe avec les difficultés que tous les collègues rencontrent au quotidien. Nous agissons sur les demandes de mutations, promotions... avec nos élus nationaux en CPN 39 et en CPN.

Le SNU agit avec vous : dans une institution qui n'est toujours pas stabilisée sept années après la fusion, la défense des salariés à travers les garanties collectives de la CCN ont plus que jamais besoin d'être défendues.

Notre force c'est vous !

Mandature 2014-2017,

où en sommes nous ? ASC, accords, luttes…

Il y a 3 ans, nous avons proposé de nouvelles prestations, sur la base des propositions et des projets remontés du terrain. Nous avons respecté nos engagements et travaillé au quotidien pour défendre nos valeurs.

Concernant les ASC :
Dès le début de la mandature, nous nous sommes battus pour obtenir un rattrapage des collègues injustement écartés des orientations proposées en 2013 par d'autres syndicats.
Fidèle à nos valeurs d'équité et de solidarité, le SNU a œuvré tout au long du mandat, pour défendre tous les agents et pour offrir des prestations empreintes de justice sociale avec le maintien du coefficient familial. Le SNU a pris ses responsabilités, en assumant une nouvelle fois, la présidence des ASC en la personne de Muriel Barde et la présidence des marchés avec Carole Toussaint, avec 2 mots d'ordre : rigueur et transparence.
Tous nos élus et adhérents mandatés, grâce à leur présence sur le terrain, ont contribués à l'amélioration de vos prestations en fonction de vos suggestions et de vos attentes. La mise en place d'une interface informatique a également facilité vos demandes.
Le SNU a toujours été en capacité d'assumer ses engagements, de réagir aux imprévus et d'aboutir à la satisfaction des agents.

Le SNU, acteur incontournable :
dans le paysage syndical depuis plus de 10 ans, à l'ANPE puis à Pôle Emploi, le SNU a su imposer ses valeurs, a poursuivi ses actions avec ses adhérents et est allé régulièrement à la rencontre de toutes et tous pour défendre les intérêts de l'ensemble du personnel.
Le SNU revendique son positionnement comme un syndicat de lutte et de transformation sociale.
La dernière période a connu des attaques sans précèdent sur les droits des salariés et nous avons répondu par les mouvements sociaux et quand nécessaire articulés avec la saisine des tribunaux (classif, référentiel métiers). Dans nos luttes, nous avons, avec d'autres, remporté des victoires.

Le SNU dans l'action :
nous défendons nos convictions, nous dénonçons les projets de l'établissement qui dévalorisent nos métiers, cassent notre institution.
Le SNU a toujours fait le choix de connaitre la réalité de chacun pour mieux défendre l'intérêt de tous. Pour cela, nous n'hésitons pas à initier ou soutenir des collectifs métiers (psychologues, pôle appui, GDD…) et à créer des groupes de travail en PACA comme au national (statut public, cadre, égalité professionnelle…).

Se connaître : Pendant toute cette mandature, nous avons aussi fait le choix d'aller régulièrement à la rencontre de tous (HMI, visites) et d'organiser des temps d'échanges et de débats lors de journées de formations syndicales (CFESS). Le SNU se nourrit de vos attentes, de vos interrogations et de vos difficultés pour se battre contre des projets parfois déconnectés de la réalité.

Notre positionnement :
L'objectif du SNU reste d'être force de propositions et indépendants face à la Direction dans ses prises de décisions. Nous avons signé, par ex, l'accord OATT PACA, mais nous avons fait le choix de nous opposer à la classification et l'assumons pleinement car c'est une décision qui a été débattue et votée par l'ensemble des adhérents. C'est aussi un positionnement qui est ressorti lors des rencontres avec les agents.
Par notre action et convictions nous avons réussi à faire rouvrir des négociations dès ce mois ci.

Et après… Le SNU continuera à outiller tous les agents qui le souhaitent pour que chacun puisse faire des choix éclairés, donner son avis et être entendu. Il en est de même pour la défense individuelle où nous accompagnons régulièrement des collègues (d'un simple souci RH à un recours hiérarchique) et faisons valoir les droits de l'agent.
Le SNU est présent pour faire de Pôle Emploi ce que nous en attendons toutes et tous !!!!

Les POINTS du SNU pour vous Guider !

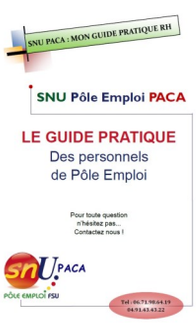

Connaître l'essentiel de vos instances et de vos droits avec le SNU PACA : c'est accessible à tous sur simple demande d'abonnement à syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr !

- Après chaque instance, nous vous proposons un résumé des évènements dans nos **« Point CE, DP, CHSCT ou Public»**.
- Tous les trimestres, nous traitons des sujets d'actualité dans notre journal **« Point Break »**.
- Pour être à la pointe de la connaissance (lol) nous vous proposons des collections de **« Mémentos »** informatifs (ASC, Congés, Promo, Recours…).
- Pour devenir un expert de vos droits, il faut avoir le **« Guide pratique »** du SNU PACA

ON A LE DROIT DE NE PAS SAVOIR MAIS C'EST TROP BETE DE NE PAS ESSAYER, Abonnez Vous !